



CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET COMPTE RENDU du 11 septembre 2017

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15
Présents : 13
Date de la convocation : 4 septembre 2017
Date d'affichage : 14 septembre 2017

L'an DEUX MILLE DIX SEPT, le onze septembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Fabrice PONSOT, Jean-Eric POGGI, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ, Maryse CHARVET, Jérôme ANDRE, Isabelle SALLIN, Dominique DECINA, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Bruno GALLI

Absents excusés :

Laurent RICOL, Jean-Luc BAUDRAS

Rappel de l'ordre du jour :

- Visite du député de la 1ère circonscription
- Points salle polyvalente et rentrée scolaire
- Compte rendu des réunions intervenues
- Questions diverses

A l'invitation de la municipalité, Mr Benjamin DIRX, député de la 1ère circonscription, nouvellement élu, est venu rencontrer des élus municipaux afin de débattre et échanger sur les orientations à venir.

Mme Marie-Thérèse DREVET le remercie vivement.

1/ Lecture du compte rendu de la séance du 17 juillet 2017 :

Approuvé à l'unanimité.

2 / Dossiers Salle Polyvalente / Ecole

Le permis de construire de la salle polyvalente a été accepté.

Les membres de la commission bâtiment travaillent en concertation avec les différents cabinets et AR TECH pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Une protection du sol a été demandée durant les travaux. Les stores intérieurs seront électrifiés. Une confirmation pour le plafond horizontal démontable ou fixe, reste à valider.

La consultation des entreprises devrait démarrer début octobre avec un démarrage de chantier en janvier 2018.

Ecole/ cantine scolaire :

La rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée pour 68 élèves. (légère augmentation).

Le Bureau de la cantine scolaire ont subi le désistement du cuisinier à la mi-août , celui-ci ayant été embauché en remplacement de Mme QUINTIN, démissionnaire. Cependant, compte-tenu de l'absence prolongée, pour arrêt de maladie, de la cuisinière titulaire, les finances de l'association ont subi des charges plus lourdes. Le prix du repas a donc été augmenté et l'association organisera des manifestations.

Ces dispositions n'étant pas suffisantes pour équilibrer le budget de l'association, une demande d'aide auprès de la municipalité est sollicitée. Le conseil municipal est conscient du travail effectué par les parents bénévoles de la cantine qui rémunère 2 salariés. Après débat et à l'unanimité, une subvention de 2 000 euros est attribuée à titre exceptionnel pour permettre à la cantine scolaire de poursuivre son activité avec une qualité de repas identique.

3/ Compte rendu des réunions intervenues

Communauté de communes : la compétence « petite enfance » a été votée. Les critères restent à définir par les délégués communautaires.

Syndicat de cylindrage : le syndicat doit mettre en conformité ses statuts. Un déficit de fonctionnement est existant et un plan de redressement est à prévoir. Il est proposé une participation pour les 37 communes membres du syndicat, à savoir :

- Part fixe : 0. 50 euros par habitant
- Part sur travaux : 1 euro par habitant déductible de la première facture (prestation syndicat)
- Tarif horaire majoré pour les communes non adhérentes.

La commune de MONTBELLET travaille depuis sa création chaque année avec le Syndicat de cylindrage et n'est pas favorable à la cotisation réclamée par habitant.

Mme le Maire propose aux élus de réfléchir sur le dossier et la décision sera prise au cours de la prochaine session.

4/ Questions diverses

- participation financière : la participation financière pour frais scolaires sera réclamée en une seule fois afin d'éviter de multiples écritures comptables.
- PAV du bourg : un conteneur supplémentaire est en commande pour l'emplacement situé au bourg
- Remerciements : la municipalité remercie Mme Pascale IZERABLE pour le don effectué à l'issue du mariage de Pierre-Axel et Laurianne et adresse toutes ses félicitations aux jeunes mariés.
Remercie également Mr et Mme LACOURTABLAISE pour le don de livres et jeux effectués au profit de la garderie périscolaire et de l'école maternelle.
- repas du 11 novembre : Mme le Maire demande aux élus de réfléchir sur l'organisation d'un repas à la salle polyvalente pour le 11 novembre avant le lancement des travaux.

La séance est levée à 23 heures 15

Prochaine réunion : mercredi 27 septembre 2017 à 20h(ODJ unique : adressage)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents.